

# CONSEIL MUNICIPAL du 25 mars 2019

## Résumé

### 1. Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire présente au Conseil les décisions suivantes :

- Signature de deux conventions tripartites Régie Inter-Quartiers d'Albi (personnel en insertion) – C2A et commune pour la réalisation de travaux de débroussaillage et entretien de sentiers et fossés de la commune (600 € / semaine ou 120 € / jour ; durée prévisionnelle de 2 semaines).
- Attribution du marché de fourniture et pose d'une porte d'entrée pour l'un des trois logements sociaux de la commune (2 684,43 € TTC).

### 2. Compte de Gestion 2018

Après examen, le Conseil approuve le compte de gestion du budget principal de la commune établi par Monsieur le trésorier d'Albi ville et périphérie pour l'exercice 2018.

### 3. Compte Administratif 2018

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve le compte administratif 2018 qui peut être résumé comme suit :

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	748 666,50 €	941 225,70 €
Investissement	1 073 117,60 €	1 224 295,21 €
TOTAL de l'EXERCICE 2018	1 821 784,10 €	2 165 520,91 €
Restes à réaliser	102 633,98 €	421 715,46 €
TOTAL	1 924 418,08 €	2 587 236,37 €

### 4. Vote des taxes locales 2019

Le Conseil, après examen des propositions de la Commission Finances et après en avoir délibéré, vote les taux des taxes locales pour l'année 2019 (augmentation de 0,5 % par rapport à 2018) :

	Taux 2019
Taxe Habitation	9,94 %
Foncier Bâti	18,34 %
Foncier Non Bâti	83,10 %

### 5. Budget primitif 2019

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif 2019 qui s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à 861 667,20 €
- Section d'investissement :

Dépenses : 1 606 733,98 €

Recettes : 1 743 243,98 €

### 6. Subvention à la Scène Nationale d'Albi

Dans le cadre de la convention de partenariat entre la commune et la Scène Nationale d'Albi pour l'organisation de spectacles à Cunac, il convient de procéder au versement de l'acompte de la

subvention de fonctionnement de l'exercice 2019, lequel s'élève à 1 800 € (60 % de la somme totale). Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve le versement de cet acompte.

## **7. Subvention à la crèche Pirouette-Galipette de Cambon**

Conformément à la convention signée entre la commune et l'association Crèche Pirouette-Galipette de Cambon pour l'accueil d'enfants cunacois, et après vérification des documents justificatifs remis par l'association, le Conseil, après délibération, approuve l'attribution de la subvention de fonctionnement de 7 500 € à l'association Crèche Pirouette-Galipette de Cambon.

## **8. Subvention à l'association "La Main à la Pâte"**

L'association "La Main à la Pâte", des étudiants de l'École des Mines d'Albi-Carmaux, qui promeut les sciences auprès des écoles primaires de la région, sollicite une subvention de 50 € par classe aux mairies des communes concernées afin de couvrir leur frais pour l'année écoulée. Après examen, le Conseil approuve le versement de 50 € à cette association, pour son intervention dans la classe des CE2-CM1 de Cunac.

## **9. Avenant n°1 à la convention avec l'Association les Francas de Saint-Juéry**

Une convention de délégation de l'organisation des temps péri et extra-scolaires a été approuvée entre la commune et l'association les Francas de Saint-Juéry lors du conseil municipal du 28 janvier 2019. Pour se mettre en conformité avec les exigences de la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn, il convient de modifier les modalités de facturation du service aux familles. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la signature d'un avenant à la convention qui formalise ces modifications.

## **10. Subvention 2018 à l'Association Les Francas de Saint-Juéry**

La convention entre la commune et l'association Les Francas de Saint-Juéry pour l'organisation des temps péri et extra-scolaires indique que le montant définitif de la subvention 2018 sera arrêté par une délibération du Conseil et que cette subvention sera versée au plus tard le 30 avril 2019. Pour l'année 2018, le montant exact de la subvention d'équilibre est fixé à 53 329 €. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le paiement du solde de la subvention 2018 aux Francas de Saint-Juéry.

## **11. Ingénierie publique départementale - Appui aux Communes**

Dans le cadre de la nouvelle politique de soutien aux collectivités locales instituée par la Loi NOTRe, le Conseil Départemental du Tarn propose aux communes une assistance technique en ingénierie dans plusieurs domaines : solidarité territoriale, projet culturel, archives, jeunesse, sport et environnement. Aucune participation financière ne sera demandée aux communes de moins de 5 000 habitants. Cette coopération doit être encadrée par une convention.

Le Conseil, considérant le manque de moyens et de capacités pour la commune de Cunac dans le domaine de l'ingénierie publique, approuve, après en avoir délibéré, la signature d'une convention relative à la mise en œuvre de cette action d'appui à la commune.

## **12. Questions diverses**

- Exposition du P.L.U.i. à la mairie (25-29 mars) : différentes cartes concernant le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, arrêté le 18 décembre 2018, sont exposées cette semaine dans la salle du Conseil municipal. L'information a été communiquée dans *L'Écho de Cunac* n°20.

- Communication :

- Organisation par le CMJ du concours photos « Cunac est beau, fais une photo ! », du 20 mars au 30 avril 2019 (17h). Ouvert à tous les enfants de la commune, écoliers ou collégiens. Bulletin de participation et règlement du concours ont été joints à *L'Écho de Cunac* n°20.
- *L'Écho de Cunac* n°20 a été distribué le 11 mars.

- Les associations de Cunac vont recevoir un courrier les invitant à transmettre leur article pour *L'Écho des Assos* n°6 qui paraîtra en juin.

- Affaires Scolaires, enfance et petite enfance :

École :

- Conseil d'école le 18 février. Effectifs prévus à la rentrée : 118 élèves.
- Première nuit de la lecture le 19 février. Suite à son succès auprès des enfants, un projet nommé « Silence, on lit » a été mis en place pour les élèves d'élémentaire : un quart d'heure de lecture silencieuse en classe, une fois par semaine.
- Le 11 mars, les élèves de maternelle ont été au Musée Toulouse-Lautrec pour voir l'exposition Giacometti et ont participé à un atelier de sculpture-modelage.
- Le 14 mars, dans le cadre de la Fête des sciences organisée par l'association La Main à la Pâte à l'École des Mines, les élèves de CE2-CM1 ont présenté leurs voitures solaires.
- Le 15 mars, les élèves de maternelle ont participé à la semaine du jardinage à Jardiland : confection de jardinières qu'ils ont pu emporter chez eux.
- Le 22 mars, les élèves de CM1-CM2 ont visité le collège du Saut de Sabo à Saint-Juéry avec déjeuner au self.
- Les élèves de CM1-CM2 ont visité la médiathèque Pierre Amalric où des manuscrits médiévaux leur ont été présentés.
- Prochaines activités : 28 mars, spectacle FOL « Encore des histoires ! » (maternelle) ; 1er avril : spectacle FOL « Fraternité » (CP-CE1) ; 18 avril : carnaval (maternelle) ; 18 juin : sortie aux Écuries du Gô à Albi (PS-MS)

ALAÉ :

- Depuis le 11 mars, Astrid Larroque-Dupèbe remplace Mélodie Soulet-Fabre, en congé maternité.
- Pour des raisons de sécurité, l'entrée à l'ALAÉ se fait désormais par le portillon à gauche de l'entrée principale.
- À partir du 1er avril et suite à la demande de la CAF, les familles recevront deux factures : repas à régler à la mairie ; ALAÉ à régler aux Francas de Saint-Juéry.
- Assemblée générale des Francas : le 12 avril à 18h, Espace Victor Hugo à Saint-Juéry.

- Vie associative, culture et sports :

- L'association A.C.M.S., auparavant « Association de Contrôleurs des Manifestations Sportives », s'appelle désormais « Association au Collectif des Manifestations Sportives ».

- Dates à retenir :

- Dimanche 14 avril : opération « Nettoyons la nature » (Conseil Municipal Jeunes / Mairie).
- Dimanche 12 mai, 11h30 : cérémonie commémorative du 8 mai 1945 au Monument aux morts.
- Dimanche 19 mai : vide-greniers organisé par le BCCL, place de la Grèze.